

Du côté de **GUERMANTES**

N°1 - Janvier/Février 2018

SOMMAIRE

Page 2

Le mot du Maire

Le recensement

Page 3

Agenda du 1^{er} semestre

Marche pour Estelle

Loto des Anciens Combattants

Cinéma «Unsi long chemin»

Pages 4-5

Reportages de décembre

Page 6

Vie scolaire

Page 7

Vie locale

Pages 8-9-10-11

Rétrospective 2017

Page 12

Infos diverses

Photo Michel Charpenel

Le mot du Maire



2017 vient de tirer sa révérence... pour laisser place à l'année 2018 ! J'espère que les fêtes se sont bien passées pour tous les Guermentais, en famille et entre amis.

Au seuil de cette nouvelle année, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2018 avec joies et fantaisies, et surtout une bonne santé, laquelle vous permettra de réaliser tous vos vœux !

Votre Municipalité sera pleinement engagée tout au long de l'année au service de notre village et de chacun d'entre vous : travaux, entretien des espaces verts et des bâtiments publics, animations, relations avec les associations...

Le début d'année est souvent l'occasion des résolutions, décisions et nouveaux projets. C'est dans le domaine de la communication que nous avons

décidé d'arborer un nouveau visage : vous allez découvrir un journal revisité ! Ce dernier sera distribué dans vos boîtes aux lettres tous les deux mois.

Marcel Proust ayant associé le joli nom de notre village à son œuvre littéraire, nos prédécesseurs lui avaient rendu hommage en nommant plusieurs rues du village. Et c'est aussi tout naturellement que nous avons choisi de baptiser notre journal : « Du côté de Guermentes... ». Je vous invite aussi à consulter notre site internet et à vous abonner à notre newsletter et aux réseaux sociaux pour vous permettre d'être informés de tous les événements de la commune.

Je renouvelle à chacune et à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé et vous invite à nous retrouver lors des différents événements qui seront organisés tout au long de l'année 2018 « du côté de Guermentes »...

Bien à vous,
Denis Marchand

Recensement de la population



Le recensement à Guermentes aura lieu du **18 janvier au 17 février 2018**. L'encart inséré dans le bulletin de décembre expliquait pourquoi il est important d'y répondre.

Les deux agents recenseurs, **Arielle Breitenstein et Pierre Tordeux** se présenteront à votre domicile à partir du 18 janvier. Les questionnaires (un par domicile et un par membre de la famille) peuvent être remplis par internet.

Les agents recenseurs :



Arielle
Breitenstein



Pierre
Tordeux

Extrait du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2017

PRESENTS : Denis MARCHAND, Nathalie BILLY, Jacques COURPOTIN, Alain DE MONTEIRO, Véronique FONTAINE, Michèle GASTAUD, Gérard LEUX, Annie LUTTENAUER, Pierre POMMIER, Jean-Philippe RAFFOUX, Patricia ROMAN, Annie VIARD

Michel POYAC arrive à 20h17 et participe aux délibérations à compter du point 3.

ABSENTS EXCUSES : Arame KONATE qui a donné pouvoir à Denis MARCHAND, Guy JELENSPERGER qui a donné pouvoir à Michel POYAC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

● DECIDE, à l'unanimité, de fixer la rémunération du coordonnateur, ayant la qualité d'agent communal,

titulaire à temps complet (enveloppe de 550 €), de fixer la rémunération de l'agent recenseur, ayant la qualité d'agent communal, titulaire à temps complet (enveloppe de 550 €) sous forme d'IHTS, de fixer la rémunération de l'agent recenseur, vacataire (rémunération nette de 1046 €).

● AUTORISE, à l'unanimité, le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2018 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

● ACCEPTE, à l'unanimité, la convention tripartite de déneigement de l'avenue des deux châteaux avec Gouvernes et la Sté Eiffage pour une durée de 3 ans reconductible.

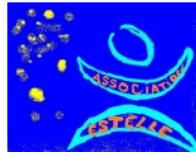
● ELIT, à la majorité des voix (3 abstentions : Michel POYAC, Guy JELENSPERGER et Véronique FONTAINE), Jean-Philippe RAFFOUX membre du CCAS (vu la démission de Michèle Gastaud, en tant qu'élue au centre communal d'action sociale en date du 7 novembre 2017).

● DECIDE d'adhérer aux groupements de commandes en fonction des besoins de la collectivité et DIT que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire sera le coordonnateur des groupements de commandes.

L'intégralité du procès-verbal de chaque séance est consultable, après approbation, sur
 www.guermentes.fr

13
JAN

Marche pour Estelle



Estelle a disparu en rentrant de l'école le 9 janvier 2003. Le 13 janvier 2018, à 14h, l'Assemblée Générale et la réunion publique de l'association auront lieu dans la salle polyvalente de l'Espace Marcel Proust, à côté de la mairie de Guermantes.



A l'issue de cette réunion, une marche silencieuse partira de la place du Temps Perdu vers l'arbre du souvenir aux alentours de 15h45.

19
JAN

Cinéma à l'EMP

Les Guermantais sont conviés à la projection d'«UN SI LONG CHEMIN», court métrage réalisé par Loïc Jaquet. Ce film est sélectionné dans plusieurs festivals à l'international. Un débat, en présence de comédiens et membres de l'équipe (sous réserve), suivra la séance.

L'histoire : Normandie 1944, la France est occupée par l'armée allemande. Fernand découvre Ingrid et son petit garçon Marcel qui se sont enfuis du dernier convoi juif vers Drancy. Pour sauver son fils, Ingrid n'a pas d'autre choix que de le laisser aux mains de Fernand qui devra choisir entre sa vie paisible ou se mettre en danger.



Loïc Jaquet est un habitant de Guermantes dont les 2 dernières réalisations ont été présentées au Festival de Cannes en 2014 et 2015.

Rendez-vous à 20h30 à l'Espace Marcel Proust. Entrée gratuite. Réservation souhaitée, mais non indispensable, en mairie ☎ 01.60.07.59.12.

28
JAN

Loto des Anciens Combattants

L'association des « Anciens Combattants de Gouvernes, Conches et Guermantes »

organise le dimanche 28 janvier son traditionnel loto,

à l'Espace Marcel Proust de Guermantes (42 avenue des Deux Châteaux)

Début des parties à 14h15 précises.

Réservations auprès de Lionel Mille au plus tard le 27 janvier



Agenda du 1^{er} semestre

- 13 JAN** Marche pour Estelle
- 19 JAN** Cinéma à l'EMP «Un si long chemin»
- 24-28 JAN** «Frisson baroque» Programme en mairie
- 28 JAN** Loto des Anciens Combattants à l'EMP
- 17 FEV** Vacances d'hiver Rentrée le 5 mars
- 10 MAR** Concert «Sonat» à l'église de Guermantes
- 18 MAR** Bourse miniatures des Autos Perdues à l'EMP
- 31 MAR** Nettoyage de printemps
- 1^{er} AVR** Chasse aux oeufs de Pâques
- 7 AVR** Tournoi de pétanque
- 7-8 AVR** Journées européennes des métiers d'art
- 13 AVR** Vacances de printemps Rentrée le 30 avril
- 6 MAI** Troc et puces
- 8 MAI** 100^{ème} anniversaire de l'Armistice
- 2-3 JUIN** Portes ouvertes de «La Tête et les Mains»
- 10 JUIN** Marathon de Marne et Gondoire

Attention ! Ces dates sont susceptibles de changement et peuvent être vérifiées sur www.guermantes.fr

1^{er}
DEC

Repas des Aînés



Vendredi 1^{er} décembre, le CCAS avait convié les aînés de la commune à la Guinguette de Chalifert pour le traditionnel repas de Noël, leur proposant cette année un déjeuner spectacle sur le thème du cabaret. Le maire, président du CCAS prit le micro en premier, remerciant à tour de rôle les aînés pour leur présence, les enfants de maternelle pour leurs magnifiques dessins hauts en couleurs, les membres du CCAS pour leur implication, en espérant multiplier les occasions de moments conviviaux et terminant son allocution en souhaitant de belles fêtes de fin d'année à tous.



Maximilien, chanteur et DJ des lieux nous enchantait tout le long du déjeuner. Puis, pendant une heure, chants, danses de cabaret en compagnie des Blondybell's, toutes de plumes, paillettes et strass, nous firent voyager dans le temps, avec Dalida, Edith Piaf et un mémorable moment de pur french cancan.

Ensuite chacun investit la piste de danse, passant de la valse au tango, sans oublier le madison ou des airs des années 80, entre autres. Mais tout a une fin et à 17h chacun reprit le chemin de Guermantes, sans que la neige fort redoutée soit présente. La bonne humeur, le plaisir de se retrouver furent les mots d'ordre de ce déjeuner musical rassemblant 63 aînés qui avaient répondu présents à l'invitation.

Nathalie Billy

10
DEC

Goûter et spectacle de Noël

A 15h ce dimanche 10 décembre, environ 140 enfants et leurs parents se sont sagement assis devant la scène de la Grange pour assister aux enquêtes de l'Inspecteur Toutou confronté à des problèmes de princesse endormie ou de grand-mère ... Après ce joli spectacle que les enfants ont manifestement apprécié, un goûter et des friandises les attendaient et le Père Noël, descendu de son nuage (ou de la lune !) a même fait une apparition.



3
DEC

4^{ème} marché de Noël de la Gondoire



Dimanche 3 décembre 2017, de retour à Guermantes pour sa 4^{ème} édition le marché de Noël a réuni artisans, commerçants et associations pour proposer aux visiteurs produits festifs, décoratifs et gastronomiques ...



La chorale « Tous en scène » a réveillé notre âme d'enfant avec ses chants traditionnels de Noël accompagnés de leur petit orgue de barbarie. Le Père Noël a fait une courte mais attendue apparition. Le stand du vin chaud tenu par les élus de Guermantes a permis à chacun de se réchauffer et de discuter. A noter pour la première fois la participation de l'Espace Jeunes qui a proposé à la vente des petits meubles relookés par ses jeunes adhérents. Cet événement convivial a permis de réunir la somme de 522 € au profit du Téléthon (location des stands, vente du vin chaud et don des Serres de Montjay la Tour).

Téléthon



Une collecte réussie !

A l'appel d'élus, les habitants étaient invités, en marge du marché de Noël, à donner de la nourriture et des produits d'hygiène destinés à être redistribués par les Restaurants du Coeur aux plus démunis. La collecte (177 kg) a été satisfaisante et les bénévoles des Restaurants du Coeur ont chaleureusement remercié Annie Viard qui, le lendemain, leur a remis une dizaine de cartons remplis de conserves, pâtes, riz, couches pour bébé, etc. Les élus mobilisés, tout en espérant faire beaucoup mieux l'année prochaine, remercient les Guermantais qui se sont déplacés ainsi que les associations de Guermantes, la Boule Guermantaise et son Président en particulier, pour leur généreuse contribution et pour leur présence.



5
DEC

Collège Léonard de Vinci

La 1^{ère} pierre de la nouvelle demi-pension au collège Léonard de Vinci à Saint Thibault a été posée le 5 décembre en présence d'élèves et d'élus dont le Président du Département M. Barbaux, l'inspectrice d'Académie Mme Galeazzi, le Maire de St Thibault des V., M. Vouriot, le Proviseur du collège M. Dabert ainsi que M. Denis Marchand et Mmes Annie Viard et Nathalie Billy.



M. Barbaux a rappelé dans son discours la prévision de construction de 8 collèges avec une capacité maximum de 600 élèves par collège.

Nathalie Billy

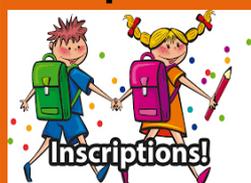
15
DEC



Le 15 décembre, un groupe d'âinés est allé à la rencontre des enfants pour les féliciter de vive voix pour leurs beaux dessins qui ont servi à l'élaboration des menus lors du traditionnel repas regroupant les anciens. Ils leur ont fait lecture des différents messages écrits par tous. Ces dessins ont également apporté une touche enfantine aux colis gourmands. Puis la chorale des enfants s'est mise en place sous les applaudissements des âinés. Petits et grands ont apprécié ce moment de rencontre, alors bravo et merci à vous.

Nathalie Billy

Inscription à l'école maternelle



Nous rappelons aux parents des enfants **nés en 2015** qu'ils doivent se présenter en mairie dès le mois de janvier pour inscrire leurs enfants en vue de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Fête de fin d'année à l'école maternelle du Val Guermantes

Le mardi 19 décembre, les enfants de l'école maternelle ont fêté la fin de l'année. Le matin, ils ont eu la joie d'assister à un spectacle de clowns mêlé de musique et de poésie intitulé « Le cœur sur le nez » et animé par la compagnie Rêvolante. L'après-midi, place à une dégustation de fruits, de bonbons et de gâteaux gracieusement offerts par l'ensemble des parents dans une franche camaraderie.



Que serait une fête sans la fameuse lettre du Père Noël ? Nous avons eu la chance de découvrir la réponse du Père Noël à la lettre que lui avaient adressée les grandes sections. Les enfants ont aussi découvert des jeux pour chaque classe. De beaux souvenirs pour cette fin d'année 2017.

Valérie Hassam,
Directrice de l'école maternelle



Bridge et Téléthon

Depuis de nombreuses années la Fédération Française de Bridge est partenaire du Téléthon ! Le Bridge Club de Guermantes s'associe tous les ans à sa Fédération en organisant deux tournois de Bridge. Ils ont eu lieu cette année les 30 novembre et 7 décembre et ont permis de faire parvenir 340 euros au Téléthon. Sur toute la France près de 20.000 bridgeurs de 340 clubs dans 430 tournois ont participé pour une collecte de plus de 201.000 €.



Dominique Candes

Citoyenneté : entretien des trottoirs

Les riverains doivent entretenir le trottoir devant leur propriété et seront tenus responsables en cas d'accident.

Arrêté municipal 28-2016 du 25 août 2016

Article 1^{er} : Les riverains de la voie publique devront participer au nettoyage des trottoirs devant leur propriété afin d'assurer la sûreté et la commodité du passage des piétons.

Article 2 : Lors de chutes de feuilles, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs qui sont encombrés. Il est interdit de jeter les feuilles sur les espaces publics, notamment sur la chaussée ou dans le caniveau. Elles seront ramassées par le riverain et évacuées selon la réglementation existante (ramassage des déchets végétaux ou apport à la déchetterie).

Article 3 : Par temps de neige, les riverains sont tenus de balayer la neige ou de racler le trottoir en dégagant celui-ci autant que possible. La neige sera mise en tas de manière à ne pas gêner les piétons. En aucun cas, la neige ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Article 4 : Par temps de verglas, les riverains sont tenus de racler la glace et de répandre du sel, du sable ou de la sciure sur le trottoir afin d'aménager un passage sécurisé pour les piétons. En aucun cas, la glace ne devra être jetée sur la chaussée ou dans le caniveau.

Article 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées conformément aux lois et règlements en vigueur. La responsabilité du riverain en cas d'accident sera engagée.

Nous en profitons pour rappeler que les haies doivent être taillées (dans toute leur hauteur) à l'aplomb des propriétés.

Commissariat de Lagny



M. Michel Soistier prend ses fonctions en janvier 2018 en tant que nouveau Commissaire Principal. Il remplace M. Jean-Marc Vidal.

Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications



Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Chaque année, à l'approche de l'hiver, il est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès qui peuvent être prévenus par des gestes simples.

Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès. Il peut être émis par tous les **appareils à combustion** (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : brasero, barbecue, cuisinière, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus ☎ www.prevention-maison.fr

Défibrillateur

Madame Marie-Claire Perrier, infirmière libérale, s'est équipée d'un point de défibrillation à son domicile au 18 avenue Charles Péguy.

Il est accessible à toute personne qui en aurait besoin sur la commune.

Rappel des numéros d'urgence

15	Samu
17	Police
18	Pompiers
112	Numéro d'urgence européen
114	Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (fax et sms)

Rétrospective 2017



7 janvier : marche pour Estelle



21 janvier : accueil des nouveaux habitants



27 janvier : festival «Frisson Baroque»



29 janvier : loto des Anciens Combattants



14 mars : conférence sur Marcel Proust



19 mars : bourse miniatures des Autos Perdues



25 mars : nettoyage de printemps



16 avril : chasse aux oeufs de Pâques



22 avril : tournoi de pétanque



29 avril : théâtre «Rififi au manoir»



6-7 mai : portes ouvertes de la Tête et les Mains



8 mai : commémoration de l'Armistice



15 au 21 mai : festival «Printemps de Paroles»



4 juin : marathon de Marne et Gondoire



17 juin : fête de l'école maternelle



18 juin : chorale Canthorège



3 juillet : remise de cadeaux aux CM2



3 septembre : open de golf de Guermantès



9 septembre : forum des associations



16-17 septembre : journées du patrimoine

Rétrospective 2017



30 septembre : tournoi inter. de pétanque



3 octobre : visite du château de Chantilly avec le CCAS



7 octobre : promenade à Rentilly pour la semaine bleue



14-15 octobre : exposition de peinture/sculpture



11 novembre : commémoration de l'Armistice



12 novembre : bourse miniatures d'automne



1 décembre : repas des aînés avec le CCAS



3 décembre : marché de Noël de la Gondoire



10 décembre : goûter/spectacle de Noël



15 décembre : remerciement des aînés à l'école



janvier : pose de coussins berlinois sur la RD217 bis



février : installation d'une main courante



mars : campagne d'élagage



août : mise aux normes des sanitaires de l'EMP



septembre : rénovation du transformateur EDF près des commerces suite à des dégradations



octobre : fabrication de panneaux (expo peinture)



octobre : aménagement de la plaine de jeux



novembre : campagne d'élagage



novembre : réalisation d'une voie verte



décembre : nettoyage des chéneaux et gouttières

Naître et grandir en Seine et Marne



Réalisée par la Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Petite Enfance, la plaquette «Naître et grandir en Seine et Marne, chiffres clés et repères 2013-2015» est téléchargeable sur le site internet du département www.seine-et-marne.fr. Les personnes intéressées par la santé maternelle et infantile y trouveront des informations très utiles.

Titres de séjour



La Préfecture de Seine-et-Marne modifie les procédures concernant les titres «séjour» (*) à compter du 08/01/18. L'ensemble des informations utiles est accessible sur <http://77.accueil-etrangers.gouv.fr/>

(*) - Délivrance d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM) ou un titre d'identité républicain (TIR)

- Changement d'adresse sur le titre de séjour
- Renouvellement d'une carte de résident
- Retrait d'un titre de séjour
- Demande d'admission exceptionnelle au séjour

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS VERS UN MÉTIER

Formation aux métiers: du bâtiment, d'art, CAO-DAO et de l'encadrement. À partir de 15 ans, du CAP à BAC+2.

26 > 27
janvier
2018

Contact
01 60 35 02 98

PORTES OUVERTES 9h-17h

FCMB ÎLE-DE-FRANCE
2, route de Guermantes
77 Saint-Thibault-des-Vignes

• RER A jusqu'à TORCY puis BUS 25 ou 29, Arrêt "Saint-Germain-des-Noyers" ou BUS 220, Arrêt "La Mère-sur-Mandant"
• SNCF jusqu'à LAGNY-sur-MARNE puis BUS 25 ou 29, Arrêt "Saint-Germain-des-Noyers"

CFA & CENTRE DE FORMATION ADULTES - LYCÉENS - APPRENTIS
UNE FORMATION - UN MÉTIER - UN EMPLOI
FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE - COMPAGNONS DU TOUR DE FRANCE

Permanences des conciliateurs de justice



La liste des permanences des conciliateurs de justice communiquée par le tribunal d'instance de Lagny est affichée dans le hall d'accueil de la mairie de Guermantes. Le rôle d'un conciliateur de justice est d'aider les administrés dans leurs démarches. Pour notre canton, il s'agit de Mme Jacquery qui reçoit sur rendez-vous à l'hôtel de ville de Lagny, salle 10, tous les vendredis de 15h à 17h30.



Marne et Gondoire vient d'éditionner une brochure intitulée : «**Violences faites aux femmes La loi vous protège**» disponible sur le site de la CAMG ou à l'accueil de la mairie.

CINÉ-SENIOR

JEUDI 11 JANVIER 14H
1 SÉANCE À 3€ AU CHOIX PARI :

sous réserve de modifications

3€

Pensez à votre justificatif de domicile !
3€ la séance pour les personnes âgées de + de 60 ans vivant à : Lagny-sur-Marne, Carnalis, Remy-la-Motte, Pompoise, Chailfont, Leches, Villavieille, Leches, Guermantes, Demigny, Collégien, Saint-Thibault, Chanteloup-en-Brie, Tharigny, Jobines, Jossigny, Montevrain, Bussy-saint-Georges

Avec la participation des Villes partenaires

Cinéma le Cinq - 5, rue Delambre - 77400 Lagny-sur-Marne - 01 60 26 40 11

Photos du village



M. Michel Charpenel est l'auteur de la photo de couverture et nous le remercions pour cette belle réalisation. Nous proposons aux Guermantais de participer désormais à un «concours photos du village». Tous les 2 mois, une photo sera choisie par le comité de rédaction pour illustrer la couverture du bulletin municipal. Merci de transmettre vos clichés à : communication.guermantes@gmail.com

Journal municipal réalisé en mairie et imprimé en 500 exemplaires

Directeur de la Publication : Denis MARCHAND
Comité de rédaction :

Michèle GASTAUD - Jacques COURPOTIN - Arame KONATÉ - Patricia ROMAN
La rédaction se réserve le droit de modifier les textes reçus, et décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.

Maquette : Pierre TORDEUX

Contact Mairie : ☎ 01.60.07.59.12 ✉ communication.guermantes@gmail.com



[mairiedeguermantes](https://www.facebook.com/mairiedeguermantes)



[@Guermantes77600](https://twitter.com/Guermantes77600)



[mairiedeguermantes](https://www.instagram.com/mairiedeguermantes)